

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 JUIN 2015**

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par l'ensemble des membres présents.

REPARTITION FPIC

Le Conseil municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions, accepte la proposition de prise en charge complète par la Communauté de communes des prélèvements du fonds de péréquation intercommunal et communal au titre de l'année 2015.

RENOUVELLEMENT CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le contenu de la convention assistance retraite, à intervenir entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme et la Commune.

BAIL DU GARAGE N° 7 DE L'ESPACE AZUR

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de louer à la SNC PRESTIGIO le garage communal n° 7 moyennant la somme de SOIXANTE QUATRE EUROS (64,00 €) par mois révisable tous les ans selon l'indice du coût de la construction de l'INSEE (indice 1027,75 du 3^{ème} trimestre 2014) à compter du 1^{er} juillet 2015.

Pour extrait
en Mairie, le 6 juillet 2015
le Maire,